

DÉPARTEMENT  
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT  
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS  
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès  
42311 ROANNE

**N° DP 2024-050**

Lecture publique

Développement de l'offre patrimoniale en faveur  
des publics des Médiathèques de Roannais  
Agglomération

Don d'archives et de cartes postales de  
Monsieur Jean Storch  
à Roannais Agglomération

|                     |              |
|---------------------|--------------|
| Certifié exécutoire |              |
| Reçu en préfecture  | 29 FEV. 2024 |
| Publié              |              |

**Le Président de Roannais Agglomération,**

Vu l'article L1 et l'article L3112-1 du Code général de la propriété des personnes publiques relatifs à la cession des biens des personnes publiques ;

Vu l'article L310-1 A de la loi relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique confirmant le rôle des bibliothèques dans la transmission aux générations futures du patrimoine qu'elles conservent ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence facultative « Action culturelle – Lecture publique » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant délégation de pouvoirs au Président pour accepter les legs et dons y compris dans le cadre du mécénat quelle que soit leur nature ;

Considérant que les Médiathèques de Roannais Agglomération ont pour mission de collecter le patrimoine écrit et local en visant à l'exhaustivité en vertu de l'annexe V Charte de politique documentaire du Règlement intérieur des médiathèques ;

Considérant que le secteur Patrimoine de la Médiathèque Roannais Agglomération – Roanne conserve et valorise la documentation locale roannaise, sous ses diverses formes, qu'il s'agisse de monographies, documents iconographiques ou d'archives ;

Considérant que Monsieur Jean Storch, qui a été Président des Amis des Médiathèques, propose de donner à Roannais Agglomération un ensemble de 340 documents d'archives couvrant la période de 1793 à 2020 et de 750 cartes postales de Roanne et du Roannais éditées entre 1898 et 2000 ;

Considérant que ces documents viendront compléter de manière pertinente les collections déjà remarquables d'archives locales et, plus particulièrement, de cartes postales roannaises présentes au secteur Patrimoine de la Médiathèque de Roanne ;

Considérant que ces archives et cartes postales seront signalées dans le catalogue des Médiathèques avec mention « don Jean Storch » et feront l'objet d'une communication auprès du public conformément à la vocation de diffusion des savoirs et du patrimoine des médiathèques ;

**DECIDE**

- D'accepter le don d'archives et de cartes postales roannaises de Monsieur Jean Storch auprès de Roannais Agglomération ;

- D'intégrer ces fonds dans les collections patrimoniales de la Médiathèque de Roannais Agglomération - Roanne, afin de permettre leur consultation par les usagers qui le souhaitent.

*Par délégation du Conseil communautaire*



Le Président,  
**Yves NICOLIN**,  
Maire de Roanne